

Conseil municipal du 8 avril 2022

Mairie de LACROPTÉ

Présents :

C.Faure , I.Faure , G.Bashford, M.Chevreux, F.Ramine, C.Landrevie, M.J Lance, J.L Bernard, J.M Chinouilh, F. Ladeuil, D.Privat, S.Vidotto, T. Dufraix

Absents : A.Montauriol - R.Lestang

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 18h10

Votes du compte de gestion et du compte administratif 2021 adoptés à l'unanimité des présents.

Mme Le Maire rappelle le fait que les travaux commencés doivent rapidement s'achever sinon la commune ne pourra pas débiter d'autres projets. Les subventions ne sont pas perçues tant que les travaux ne sont pas achevés.

Le compte administratif présente un excédent. Bonne gestion du budget.

Mme Le Maire quitte la salle et le doyen de l'assemblée procède au votes.

Votes : 13 voix pour.

Vote des 4 taxes

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter et conserver les taux actuels.

Vote du budget primitif 2022

La comptable présente le document et argumente les différentes lignes aux élus. Proposition envoyée en amont pour consultation.

La DGF (dotation de l'Etat) a augmenté d'environ 9 000 €.

Chaque opération travaux est détaillée : les restes à réaliser et les subventions perçues et à percevoir sont argumentées.

Mme Le Maire propose le budget au vote : POUR 13 voix

Travaux des abords de la salle des fêtes

4 devis ont été demandés pour l'aménagement extérieur. Ces devis sont à étudier car les prestations sont différentes. Le sujet sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. La commission travaux se réunira pour étudier les propositions.

Heures complémentaires agents

Le trésor public demande à ce que les heures effectuées en plus du temps normal soient comptées comme des heures complémentaires et non supplémentaires. Le conseil municipal accepte à l'unanimité et délibère.

Organisation de la fête de la fraise

La fête de la fraise est fixée les 14 et 15 mai prochains à Vergt.

Un espace dédié pour chaque commune de l'ex-canton de Vergt permettra de mettre en valeur ses atouts, ses valeurs. La commune de Lacropte sera représentée. Les élus réfléchissent aux thèmes pouvant mettre en avant la commune et assureront une permanence durant cette manifestation.

Divers

Une personne extérieure à la commune sollicite le conseil municipal pour la création d'une aire de camping cars. Le conseil municipal discute.

Eclairage public : le conseil municipal décide de réduire la consommation d'électricité en modifiant la programmation de l'éclairage. Une demande sera effectuée auprès du SDE.

Maison du bourg: projet d'une boulangerie. M. le Directeur du Grand Périgueux doit se rendre sur place pour évaluer les travaux dont une partie pourrait être prise en charge par le Grand Périgueux.

Accueil des nouveaux habitants de la commune : le conseil municipal discute et s'organise pour prévoir une rencontre des nouveaux habitants de la commune. Cet échange s'effectuerait autour d'un pot de bienvenue.

En fin de séance, le président de l'Amicale Laïque a demandé l'autorisation à Mme le Maire de prendre la parole pour présenter au conseil municipal les manifestations que l'association envisage d'organiser et solliciter les besoins en matériels.

La séance est levée à 22 heures 30.